

Le château de la Bretèche inscrit au titre des monuments historiques

Sur proposition de la commission régionale des monuments historiques, le Préfet de la région Ile-de-France vient d'inscrire une partie du domaine de la Bretèche au titre des monuments historiques par arrêté du 23 octobre 2018.



Si cette inscription permet de mettre en valeur le patrimoine de notre commune, elle génère également un périmètre de protection de 500 mètres autour de la propriété, dans lequel tout projet de travaux devra faire l'objet d'une consultation préalable auprès de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Le service de l'urbanisme de la mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Historique : cette propriété privée est discrètement située en lisière de forêt de Marly, sur les hauteurs de la Commune, quartier de la Bretèche.

Fief de la famille de Pomereu pendant plus de deux siècles, il sera vendu au roi Louis XIV en 1700, pour le comte de Toulouse (fils légitimé du roi et de Madame de Montespan) qui y mettra ses équipages de chasse. De nombreux seigneurs châtelains s'y sont ensuite succédés, dont Jean-Pierre Richard, père du peintre et graveur Jean-Claude Richard, "Abbé de Saint-Non", mécène de Fragonard.

Contact

Service urbanisme de la Mairie
Tél. 01 30 80 07 04

urbanisme@mairiesnlb.fr

Permanence sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie

Nota : Les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

Documents

[Arrêté préfecture d'Ile-de-France](#)

Liens utiles

[Site association "Les Amis de Saint-Nom-la-Bretèche"](#)